



Notre réf.: SG/CER/Cg-Ext. (2012)/NOTIFICATION

GENÈVE, le 12 décembre 2011

Madame, Monsieur le Ministre,

Au nom du Président de l'Organisation météorologique mondiale, j'ai l'honneur de vous informer que la session extraordinaire du Congrès de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) se déroulera du 29 au 31 octobre 2012 au Centre international de conférences de Genève (CICG), comme l'a décidé le Conseil exécutif conformément à la règle 129, alinéa b), du Règlement général de l'OMM (édition 2011) (voir l'adresse ftp://ftp.wmo.int/Documents/MediaPublic/Publications/Policy_docs/WMO15/15_2011_edition_fr.pdf). Une conférence technique précèdera cette session, qui aura lieu du 26 au 27 octobre 2012.

Selon l'article 7, alinéa a), de la Convention de l'OMM, le Congrès est l'assemblée générale des délégués représentant les Membres et, à ce titre, l'organe suprême de l'Organisation. À l'alinéa b) de ce même article, il est stipulé que chaque Membre doit désigner un de ses représentants au Congrès, qui devrait être le directeur de son Service météorologique ou hydrométéorologique national, comme délégué principal.

En vertu de la règle 21 du Règlement général de l'OMM (édition 2011), je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître le nom des personnes qui composeront la délégation de votre pays, en indiquant à quel titre chacune d'elle assistera aux délibérations du Congrès.

Comme vous le savez, la tenue de cette session extraordinaire a été décidée par le seizième Congrès météorologique mondial. L'ordre du jour traitera du plan de mise en œuvre et du mode de gouvernance du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), selon la règle 137 du Règlement général (édition 2011). La plus large représentation possible des Membres de l'Organisation à la session est donc hautement souhaitable et nous espérons vivement que votre gouvernement pourra y envoyer une délégation.

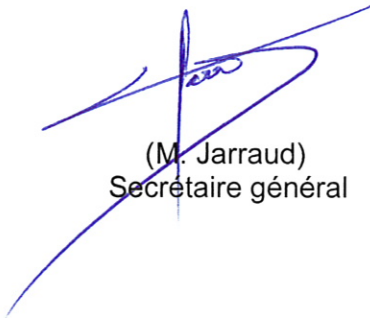
Tous les documents relatifs au Congrès, y compris l'ordre du jour, seront placés en temps voulu sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: www.wmo.int. Il vous sera possible d'y accéder en procédant comme suit: cliquer sur «Réunions», puis sur «Sessions d'organes constituants» et enfin sur «Session extraordinaire du Congrès (Cg-Ext. (2012))»; **OU BIEN** ouvrir le logiciel FTP (par exemple FileZilla pour les PC, Cyberduck pour les Mac) et se connecter à l'adresse [ftp.wmo.int](ftp://ftp.wmo.int) pour accéder en mode passif et sans mot de passe aux fichiers enregistrés dans /Documents/SESSIONS/Cg-Ext. (2012).

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM-1361)

Les informations concernant l'organisation de la session seront mises en ligne au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.

Copie de la présente lettre est adressée au représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



(M. Jarraud)
Secrétaire général